



Patrice Flichy

LATTS
Université de Marne la Vallée
FRANCE

Les logiciels libres : un modèle fécond

NOTA BENE

L'accès aux textes des colloques panaméricain et 2001 Bogues est exclusivement réservé aux participants. Vous pouvez les consulter et les citer, en respectant les règles usuelles, mais non les reproduire. Le contenu des textes n'engage que la responsabilité de leur auteur, auteure.

Access to the Panamerican and 2001 Bugs' conferences' papers is strictly reserved to the participants. You can read and quote them, according to standard rules, but not reproduce them. The content of the texts engages the responsibility of their authors only.

El **acceso** a los textos de los encuentros panamericano y 2001 Efectos es exclusivamente reservado a los participantes. Pueden consultar y citarlos, respetando las pautas usuales, pero no reproducirlos. El contenido de los textos es únicamente responsabilidad del (de la) autor(a).

O **acesso** aos textos dos encontros panamericano e 2001 Bugs é exclusivamente reservado aos participantes. Podem consultar e cita-los, respeitando as regras usuais, mais não reproduzi-los. O conteúdo dos textos é soamente a responsabilidade do (da) autor(a).

**Conférence 2001 Bogues
Globalisme et pluralisme
Montréal, septembre 2001**

Les logiciels libres : un modèle fécond

**Patrice Flichy
LATTS
Université de Marne la Vallée**

Ils étaient bien peu nombreux ceux qui, il y a trente ans, pensaient que le réseau expérimental Arpanet créé de façon coopérative par des universitaires pourrait devenir un grand réseau international tout en gardant les principes initiaux de décentralisation et de liberté d'usage. De même il y avait bien peu de personnes qui croyaient au début des années 1990 que des informaticiens communiquant simplement par Internet pourraient créer de façon quasi-anarchique un système d'exploitation pour PC qui concurrencerait sérieusement Windows de Microsoft. Et pourtant, Internet est devenu le principal réseau de communication entre ordinateurs et Linux fait presque jeu égal avec Microsoft¹. Ce double succès a été célébré par de nombreux auteurs, plusieurs analystes en ont proposé des explications, d'autres observateurs enfin ont estimé que le phénomène du libre et plus largement de l'échange et de la coopération non marchande pouvait constituer une véritable alternative à la production capitaliste et à l'organisation de notre société.

Après avoir rappelé rapidement les grandes caractéristiques des logiciels libres, je me propose de revenir sur ce débat. Le phénomène du libre peut d'abord être un moyen d'intervention pour mieux réguler l'activité économique en mettant fin à des monopoles industriels et en intensifiant la concurrence. Il permet également d'articuler, de façon plus efficace, l'élaboration des savoirs d'intérêt général (la production scientifique) et les usages industriels. De façon plus radicale le « libre » jette les bases d'une autre organisation du travail à la fois décentralisée et mondialisée, il modifie aussi les rapports entre la sphère marchande et la sphère non marchande. J'examinerai successivement chacun de ces effets potentiels du « libre ».

Une anarchie apparente

Les logiciels libres tels que GNU dans les années 1980 et Linux dans les années 1990 sont des logiciels dont le code source est disponible. Le mot libre ne s'oppose donc pas à gratuit, puisque de tels logiciels peuvent être vendus, mais à secret.

¹ Dans la mesure où Linux peut être reproduit librement, il circule aisément sur Internet et il est donc difficile d'avoir des statistiques précises sur son installation. Dans le domaine plus restreint des serveurs Internet, Linux aurait, en avril 2001, une part de marché de 31% contre 14% à Microsoft, selon l'IOSC. De son côté, IDC donne respectivement des chiffres de 25% et de 38%.

Ce code source dont la disponibilité paraît si importante a une double fonction, il décrit les tâches que la machine doit exécuter, mais il indique également un certain nombre de commentaires sur ce que le programme fait. Cette partie du programme, contrairement à la précédente, est destinée à des lecteurs humains, elles leur permet de comprendre le déroulement du programme, de pouvoir le corriger et éventuellement de l'améliorer. Les logiciels libres sont protégés par une licence, appelé copyleft, qui confirme la propriété des auteurs, elles est concédée à titre gratuit aux utilisateurs qui peuvent revendre le programme, le modifier avec comme seule réserve le fait qu'ils n'ont pas le droit de protéger sous forme de copyright ou de brevet les améliorations qu'ils peuvent apporter au logiciel.

Selon un expert de Microsoft lui-même, « Linux représente un système d'exploitation de type Unix qui sort du rang (...) et – ce qui est en partie dû au code source ouvert – a une crédibilité sur le long terme qui excède celle de nombreux systèmes compétitifs »². Cette qualité technique que son principal compétiteur reconnaît à Linux vient du fait que la communauté qui a pris en charge le développement de ce logiciel associe des volontaires, profondément motivés, aux compétences multiples. On peut ainsi explorer différentes solutions techniques et ne retenir que la meilleure. Les membres de la communauté accède immédiatement aux éléments de logiciels qui viennent d'être écrits. Ils sont donc très nombreux à pouvoir corriger les erreurs. On atteint ainsi une fiabilité qu'aucun logiciel commercial ne peut atteindre.³

Linux est un logiciel modulaire, un utilisateur informaticien peut donc ajouter des fonctionnalités nouvelles puisqu'il possède le code source. Cette disponibilité des sources est un gage de pérennité, puisqu'il n'y a pas de risque que l'éditeur du logiciel disparaisse ou retire le produit du marché. Enfin cette transparence des sources donne la garantie aux utilisateurs que les concepteurs n'ont pas inclus des fonctionnalités cachées qui permettraient de restreindre la liberté de l'utilisateur ou de collecter à son insu des informations sur ses comportements.

Eric Raymond estime qu'alors que la conception traditionnelle des grands logiciels est un peu analogue à celle d'une cathédrale (un architecte génial intègre tout une série d'éléments dans une structure complexe, le projet ne prend son sens que quand il est achevé), celle de Linux fait au contraire penser à un bazar. Les concepteurs sont multiples et autonomes. Ils sont en concurrence les uns avec les autres mais doivent également se coordonner. Il s'agit d'une sorte d'anarchie créatrice qui débouche de façon tout à fait inattendue sur un système cohérent et stable. A la compétition des concepteurs correspond la concurrence des distributeurs qui choisissent les éléments de logiciels qu'ils veulent, les packagent et fournissent différents services de conseils et de formations aux utilisateurs. Les premiers cherchent à optimiser la qualité technique, les seconds à se rapprocher de la demande des utilisateurs.

Le mode de production libre semble particulièrement performant dans le domaine des grands logiciels de base. Par contre, quand il s'agit de logiciels applicatifs plus spécifiques, voire de programmes internes à une entreprise, on peut utilement continuer à faire appel à des logiciels propriétaires.

Un nouveau dispositif de régulation du marché

L'écriture de logiciels reste encore aujourd'hui pour l'essentiel une activité de services. La majorité des programmes sont toujours écrits pour un usage particulier, chez un utilisateur

² Vinod Valloppillil : « The Halloween Documents » Rapports internes, Microsoft Corp., Août 1998. [<http://www.opensource.org/halloween/>]

³ Eric Raymond, brillant observateur de Linux a appelé ce phénomène la loi Linus (du nom de Linus Torvalds, fondateur et coordonnateur de Linux) : « avec suffisamment d'observateurs tous les bogues sautent aux yeux » in Eric Raymond, « The Cathedral and the Bazaar », *First Monday*, Vol. 3 n° 3, Mars 1998. [<http://www.firstmonday.dk>], § 4.

spécifique. Les progiciels ne constituent qu'une partie mineure du marché. Contrairement à l'écriture de logiciels spécifiques, la production de progiciels prend une forme industrielle. Mais cette organisation industrielle a beaucoup de mal à se mettre en place, car la majorité des coûts (75% selon Raymond) sont liés à la maintenance, au « debugging » et aux ajouts des nouvelles versions. Au démarrage, ces coûts de maintenance sont facilement assurés par l'expansion du marché. Par la suite, les fabricants de logiciels ont tendance à rogner sur ces postes. Ils diminuent d'autant plus la qualité du service de maintenance que cette activité ne constitue pas un centre de profit dans l'entreprise. A terme, la meilleure stratégie pour l'entreprise qui veut se maintenir sur le marché est d'acquérir une position de monopole. Dans ce cas, elle peut offrir une maintenance et un service après-vente de faible qualité⁴. Ces rentes de monopole peuvent être évidemment détruites par un nouvel acteur qui apporterait une innovation significative, mais quand il s'agit de logiciels de base, comme les systèmes d'exploitation, sur lesquels se branchent des progiciels applicatifs, il y a une sorte d'inertie des utilisateurs qui renforce la situation de monopole. De plus l'évolution récente du droit américain et de son application par les tribunaux donnent de nouveaux outils aux comportements monopolistes. Des industriels ont réussi à faire protéger par copyright ou par brevet des interfaces utilisateurs, comme le simple clic, des formats de données, toutes choses qui sont simples et arbitraires et bloquent le développement de la concurrence.

Face à de telles situations qui sont manifestement contraire à l'intérêt général, on peut s'appuyer sur le droit de la concurrence et attaquer, dans le cadre de la législation anti-trust, pour abus de position dominante. On peut également élaborer des normes techniques communes à l'ensemble des entreprises qui constituent le socle des connaissances communes nécessaires pour organiser une véritable interopérabilité entre les différentes composantes logicielles. Il s'agit de fixer collectivement les caractéristiques des interfaces et les différents principes arbitraires nécessaires pour pouvoir communiquer. On peut enfin développer des logiciels libres. En révélant les codes sources, on donne la possibilité à chacun de pouvoir utiliser sans limite certains logiciels et de s'appuyer sur des solutions largement retenues par les informaticiens et les usagers⁵.

Les logiciels libres offrent donc les connaissances de base nécessaires à de nouveaux acteurs qui souhaitent intervenir dans la production de logiciels : des entreprises qui veulent développer tel ou tel logiciel applicatif, des pays qui envisagent de soutenir une industrie indépendante. Ainsi, l'Europe qui a un sérieux retard en informatique face aux Etats-Unis, aurait tout intérêt à soutenir la politique des logiciels libres, de même des pays du Sud peuvent également trouver là la possibilité d'accéder à des instruments informatiques simples et bon marché. Des universitaires indiens de Bangalore ont ainsi développé le projet Simputer. Il s'agit d'une machine très simple destinée à des communautés villageoises et qui devrait être vendue autour de 200 €⁶.

L'informatique, un nouveau bien public géré comme la science

Les trois principes des logiciels libres : liberté de diffusion, d'utilisation et de modification sont également applicables à la science. La science se développe dans un cadre d'intérêt général, elle n'est pas appropriable par des individus spécifiques mais est accessible à tous. Les pères fondateurs des logiciels libres venaient de l'université et imaginaient assez

⁴ Voir Eric Raymond, « The Magic Cauldron » [<http://www.tuxedo.org/~esr/writings/magic-cauldron/magic-cauldron.html>], § 3.

⁵ Sur ce point, voir Jean-Benoît Zimmermann « Logiciel et propriété intellectuelle : du Copyright au Copyleft », *Terminal*, n°80-81, automne 1999.

⁶ Voir Jean-Claude Héritier « Les logiciels libres, un modèle économique viable ? » IECS, Université Robert Schuman, Strasbourg, 2001. Françoise Chipaux « Le Simputer, l'ordinateur des pauvres est né à Bangalore », *Le Monde interactif*, 26 avril 2001.

naturellement que la production de connaissances devait être publique. Ils s'inscrivaient ainsi dans la tradition d'Internet, puisque ce réseau de données a été conçu sans aucune autorité centrale et sans aucun droit de propriété intellectuelle. Les concepteurs d'Internet qui eux aussi venaient du monde universitaire ont travaillé de façon coopérative. Ils ont estimé, dès le démarrage, que l'information doit être libre et partagée entre tous. Les grandes applications de base qui ont fait le succès d'Internet : messagerie, forums, web... ont été offerts à tous les internautes sans aucune redevance.

Ce modèle d'une production intellectuelle non marchande a souvent été analysé comme une pratique du don⁷. Si la référence à Mauss qui apparaît en filigrane, est discutable, puisque contrairement au potlatch étudié par l'ethnologue français, le « libre » ne détruit pas de la richesse mais la fait circuler, ce qui est fondamentalement différent, par contre il convient de s'interroger sur ce qui mobilise les informaticiens qui écrivent des logiciels libres ? Comme les universitaires ou les hackers, la rétribution des auteurs de logiciels est essentiellement symbolique, leur statut social dépend du jugement critique de leurs pairs.

Mais les concepteurs d'Internet et des logiciels libres, ont néanmoins une différence avec l'activité scientifique traditionnelle, ils ne se contentent pas de concevoir des principes ou de réaliser des prototypes, mais ils ont écrit des programmes opérationnels, directement utilisables. Ils sont particulièrement attentifs aux rapports entre la science et l'industrie. Si donc le « libre » se situe dans une éthique du développement du savoir pour tous, il se préoccupe également de la circulation des savoirs. C'est dans cette optique que des chercheurs parisiens en micro-électronique se sont proposés d'appliquer à leur domaine les principes du « libre ». La chaîne de CAO Alliance qu'ils ont mis au point constitue à la fois un outil de formation à la conception des puces, mais aussi un des rares dispositifs universels pour concevoir, tester l'architecture et réaliser des composants. En choisissant les règles du « libre », ces chercheurs ont pu donner une grande notoriété à leurs travaux, monter de nombreuses collaborations avec des universités étrangères, mais aussi faciliter la reprise de leurs méthodes par l'industrie et notamment par des start-up. En effet, ils conservaient la propriété intellectuelle de leur travail, tout en évitant les multiples problèmes juridiques du transfert de la recherche à l'industrie. Forts de cette expérience, ils proposent d'adopter les principes du « libre » dans tous les rapports entre la recherche publique et l'industrie⁸. On voit ainsi que le « libre » n'est pas seulement une extension du fonctionnement de la recherche publique à l'écriture de logiciels mais cherche également à modifier les rapports entre l'université et l'industrie.

Cette position charnière des logiciels libres entre la recherche académique et le développement industriel a amené la mise en place de collaboration entre les entreprises et les concepteurs du libre. Certains distributeurs de Linux et même des grands groupes informatiques comme IBM ont créé des équipes de recherche qui travaillent sur le « libre » ou ont financé des équipes universitaires existantes. Certains craignent que Linux y perde son âme, d'autres estiment au contraire que la communauté Linux est assez forte, le cadre juridique du copyleft suffisamment solide pour éviter que ce type de recherche ne soit dévoyée. Ce compagnonnage avec l'industrie atteste du succès du libre, étend le domaine d'activité de la recherche académique, lui apporte des forces nouvelles qui ne soient pas seulement issues des pratiques bénévoles d'informaticiens professionnels. Dans le domaine des serveurs web, le logiciel Apache qui a été conçu par un collectif de webmasters et a une

⁷ Godefroy Dang-Nguyen et Thierry Pénard « Don et coopération dans Internet : une nouvelle organisation économique ? » *Terminal*, n° 80-81, automne 1999

Eric Raymond « A la conquête de la noosphère » in Olivier Blondeau et Florent Latrive *Libres enfants du savoir numérique*, Perreux, L'éclat.

⁸ Meryem Marzouki et Alain Greiner « Du rôle des financements publics de recherche dans le développement du Libre » *Terminal*, n° 80-81, automne 1999

part de marché d'environ 60%⁹ montre bien que la collaboration du « libre » avec l'industrie peut être payante.

Un nouveau mode de coopération économique

A la suite des théories de Coase et de Williamson, les économistes considèrent que l'activité économique peut être organisée selon deux modes, la hiérarchie et le marché. Dans la théorie néoclassique, on considère que toutes les transactions devraient avoir lieu sur le marché. Néanmoins, l'accès au marché engendre un certain nombre de coûts dits de transaction, aussi la hiérarchie, c'est à dire l'organisation sous forme d'entreprise peut se révéler plus efficace. Thomas Malone a montré qu'avec le développement des technologies de l'information, les coûts de transaction baissent et que les entreprises avaient intérêt à abandonner certaines activités réalisées en interne et à faire appel au marché¹⁰. Il considère qu'aujourd'hui le succès de Linux confirme son analyse. Il voit en effet, dans la communauté Linux, un modèle pour un nouveau type d'organisation productive qui rendrait obsolète le modèle de la très grande firme industrielle¹¹. Avant de s'interroger sur la pertinence de cette conclusion, il convient d'examiner plus précisément le modèle de coordination de Linux car celui-ci ne correspond pas à la théorie des coûts de transaction puisque ce n'est pas un modèle marchand.

D'ailleurs si Raymond retient l'expression de bazar pour parler de la conception du « libre », il ne retient pas la connotation marchande de cette expression, mais s'intéresse plutôt au mode d'organisation. Si elle apparaît à première vue comme anarchique, la communauté Linux est en fait structurée de façon très efficace. Elle peut grâce à Internet communiquer de façon instantanée à des coûts très faibles et au niveau mondial. Il y a un dispositif de coordination, au niveau de l'ensemble du projet et de chacun des modules. Les coordinateurs sont des sortes de « dictateurs bienveillants » chargés d'évaluer et de faire évaluer les logiciels proposés. La grande différence avec l'organisation d'une structure projet marchande est que les participants sont volontaires et profondément motivés. Ils s'impliquent totalement dans la réalisation du logiciel, car ils travaillent pour le plaisir et non pour un salaire. Ils se trouvent par ailleurs en compétition avec un grand nombre d'informaticiens. Linux peut ainsi réunir une force de travail bien supérieure à celle que peut rassembler n'importe quelle société informatique. En définitive, la base de la coordination de Linux n'est ni la hiérarchie, ni le marché monétaire, mais le marché des renommés.

Malone, quant à lui, ne retient de ce modèle que l'aspect décentralisé et l'efficacité de la coordination. Il rapproche l'expérience de Linux de celle de l'industrie textile du nord de l'Italie où les entreprises traditionnelles ont donné naissance à un grand nombre de petites entreprises rigoureusement spécialisées qui se coordonnent grâce à des brokers qui utilisent un dispositif de marché électronique. L'autre exemple paradigmatique est celui de l'industrie hollywoodienne du cinéma. Les grands studios intégrés d'avant-guerre ont été remplacés, dans les années 1950 par des structures temporaires – les équipes qui prennent en charge un film – réunissant des techniciens et des artistes free-lance. Dans ce cas, la structure projet n'est plus une façon de gérer les compétences à l'intérieur de la firme mais d'organiser le marché du travail. L'entreprise temporaire devient le modèle de référence.

Malone associe ainsi des types de coordination flexible profondément différents. Dans le « libre », il y a bien une auto-coordination des compétences qui est réalisée dans un cadre non-marchand. Dans le cas de la production flexible du nord de l'Italie, le système est piloté

⁹ E. Raymond « The Magic Cauldron », § 7.1

¹⁰ Thomas Malone, Joanne Yates « Marchés électroniques et hiérarchies électroniques » *Réseaux*, n°84, 1997 (édition originale 1987).

¹¹ Thomas Malone et Robert Laubacher, « The Dawn of the E-lance Economy », *Harvard Business Review*, septembre/octobre 1998

par une demande perpétuellement changeante. Des rapports fortement inégaux s'établissent entre les entreprises donneurs d'ordre et les sous-traitants¹². Quant au modèle de « l'entreprise temporaire », il pose évidemment la question de la gestion du marché du travail et notamment de l'évaluation de la compétence des salariés. Ainsi il paraît difficile de faire de Linux un nouveau modèle d'organisation du travail. Il convient plutôt de considérer que le « libre » correspond à une extension à la conception des logiciels de l'organisation de la recherche scientifique.

Une alternative au capitalisme

Les communautés en ligne qui constituent un des mouvements précurseurs d'Internet¹³ se situent directement dans la tradition de la contre-culture des années soixante. Ainsi Stewart Brand, ancien hippie, animateur de mouvement écologiste californien et créateur de The Well, l'une des communautés en ligne les plus renommées des années 1980, estime que les hackers ont atteint l'objectif qu'ils se fixaient dans les années soixante : s'emparer de la technique pour lui donner d'autres possibilités de développement. Selon lui, les hackers « constituent le seul groupe qu'il connaisse qui ait réussi à libérer la technologie¹⁴ ». Stallman, ancien hacker, qui lance au milieu des années 1980, le mouvement des logiciels libres se situe dans une perspective voisine.

De leur côté, des militants des années 1960 et 1970 ont cherché à développer des médias alternatifs, complètement indépendants des groupes privés et de l'Etat. Ce furent les médias communautaires en Amérique du Nord et les médias libres en France et en Italie¹⁵.

Les médias communautaires s'opposent au modèle de la communication de masse où des émetteurs imposent à un public passif des contenus. L'objectif est de rendre le public actif, de faire qu'il puisse produire lui-même ses médias. Cette tradition d'interaction et d'échange se retrouve également dans Internet, de façon évidente sur les chats et les forums, mais également sur les sites web. La gratuité de l'information y est encore majoritaire. En 1998, 86% des pages web étaient encore non marchandes. Ces pages assuraient 51% de l'audience (c'est à dire des pages lues)¹⁶. Si l'on tient compte du fait que la fréquentation d'une bonne partie des sites commerciaux (portails, moteurs de recherche) est souvent motivée par la consultation des sites non commerciaux, on peut noter que le secteur non commercial reste toujours central dans le domaine des contenus d'Internet. Le principe de l'accès libre à l'information apparaît également dans le *Peer to Peer* (P2P). Le succès fulgurant de Napster (1 million d'utilisateurs en février 2000, 57 millions un an plus tard)¹⁷ montre qu'il s'agit bien d'une pratique essentielle pour les internautes.

A première vue, la récente fermeture de Napster semble remettre en cause ces pratiques d'échange gratuit. Toutefois, d'autres pratiques de P2P pourraient réapparaître, et de toute façon le principe d'aller chercher des morceaux de musique dans des bases de données organisées par des amateurs n'est pas forcément remis en cause par la mise en place d'un système de rémunération des ayants droits.

¹² Voir Richard Sennett *Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité*, Paris, Albin Michel, 2000

¹³ Voir Patrice Flichy *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001

¹⁴ Stewart BRAND, « Point the Institution : Verbal Snapshots from the Last Quarter Century », *Whole Earth Review*, mai 1985.

¹⁵ Voir Patrice Flichy, Monique Sauvage et Régine. Chaniac *Les radios locales en Europe*, Paris, La Documentation Française, 1978.

Patrice Flichy, Jean-François Barbier-Bouvet et Paul Beaud *Communication et pouvoir - Mass média et média communautaires au Québec*, Paris, Anthropos, 1979.

¹⁶ Michel Gensollen « La création de valeur sur Internet » *Réseaux* n° 97, 1999, p. 23

¹⁷ Michel Alberganti « Napster n'est pas près de se taire » *Le Monde* 27/2/2001

Face à tous ces éléments, Richard Barbrook estime que le « libre » et plus largement le net correspondent à des principes anarcho-communistes et qu'il y a donc là une véritable alternative au capitalisme. Pour discuter cette thèse, il convient de se demander s'il s'agit d'un phénomène temporaire, d'une gigantesque expérimentation sociale appuyée par l'université qui va petit à petit se déliter au fur et à mesure que les entreprises s'investissent dans Internet et dans le « libre », ou si au contraire la production et l'échange non marchands peuvent constituer les bases stables d'un nouveau fonctionnement social. La comparaison entre les médias libres et communautaires et les logiciels libres peut nous aider à répondre à cette question.

On sait que, dans les années 1970, de nombreux observateurs, des militants politiques et associatifs ont cru que ces nouveaux médias constituaient une vraie alternative aux médias de masse et allaient peut-être les détrôner. Un quart de siècle après, il faut bien constater que les médias libres ou communautaires n'occupent qu'une place marginale dans le paysage médiatique. Certes, leur apparition a bouleversé l'organisation des médias, mettant fin aux monopoles des grandes radios et télévisions privées ou publiques et amenant la création de nombreuses chaînes nouvelles. Mais, si la thématique de certains de ces nouveaux médias a pu changer, il s'agit de radios et de télévisions commerciales où le public reste toujours aussi passif. Contrairement aux utopies initiales, la communauté n'a pas pris en charge le média.

Faut-il penser, comme le défend l'historien Robert Mc Chesney, à propos des radios non-commerciales des années 1920 que dans le domaine de la communication, le secteur non-commercial joue un rôle de pionnier dans des nouvelles activités considérées encore comme peu profitables, et que dès que le potentiel du nouveau média apparaît, le secteur non-commercial est marginalisé¹⁸.

La situation des logiciels libres n'est pas celle de la radio et de la télévision. Les informaticiens du « libre », pour l'essentiel, ne prétendent pas se substituer à l'industrie informatique. Ils cherchent à élaborer des outils logiciels qu'eux et leurs collègues puissent utiliser de façon ouverte et que l'industrie puisse également reprendre. Le « libre » ne fait pas du non-commercial un principe mais une opportunité pour concevoir des logiciels de qualité qui puissent être également commercialisés. Certes, les concepteurs du libre peuvent être en opposition radicale avec des entreprises comme Microsoft dont toute la stratégie est fondée sur le secret, mais simultanément ils sont prêts à collaborer avec des entreprises qui acceptent les principes du libre. Ils ne prétendent donc pas proposer une alternative au mode de production capitaliste, mais plus modestement au secret industriel dans les logiciels. Ils souhaitent rapprocher la production non-marchande universitaire et bénévole de l'industrie.

De même, la question de la commercialisation n'a pas été posée de la même façon pour Internet et pour les médias communautaires. Les concepteurs des radios ou des télévisions libres refusaient totalement le modèle commercial et imaginaient un format médiatique qui était celui du débat public et non celui du divertissement. Internet est au contraire un système de communication complexe qui trouve sa place dans de nombreux secteurs de l'activité sociale et économique. Le réseau des réseaux relie le bureau et le domicile, les amateurs et les professionnels, les universités et les entreprises... La nouveauté d'Internet vient du fait que ce système de communication permet à la fois des échanges privés et publics, concerne aussi bien la coopération au travail que la sociabilité familiale et amicale, qu'il est simultanément un dispositif de loisirs et un système de commerce... C'est là que se trouvent sa véritable originalité, sa richesse. Aussi, les industriels cherchent plutôt à s'appuyer sur les acquis et les compétences du cyberspace non marchand, qu'à l'étouffer selon le schéma observé par Mc Chesney. La coopération semble l'emporter sur le conflit. En définitive, il y a une

¹⁸ Robert McChesney « The Internet and U. S. Communication Policy-Making in Historical and Critical Perspective » *Journal of Communication*, 1996, Vol. 46 n° 1

cohabitation entre le secteur non marchand et le secteur marchand, ce qui n'empêche pas l'existence d'une concurrence violente entre certains acteurs.

Cette ambiguïté dans les rapports avec les entreprises se retrouve également dans les liens avec l'Etat. Ainsi, les militants du libre dénoncent vigoureusement la politique d'extension du droit du copyright et du brevet au domaine du logiciel, mais simultanément ils s'appuient sur le principe de la licence prévu par le copyright pour définir le copyleft. Par ailleurs, l'Etat à travers les universités est le principal bailleur de fonds de la conception du libre, de même qu'il a largement financé le développement d'Internet.

*

* *

En définitive si le modèle du libre a été élaboré dans la lignée des utopies révolutionnaires des années soixante, il s'en distingue aujourd'hui radicalement, c'est moins une alternative au capitalisme qu'un moyen de remédier à l'une de ses tares : les monopoles industriels. Il montre que mondialisation ne rime pas obligatoirement avec centralisation, que l'on peut mettre en place des coopérations décentralisées et efficaces au niveau mondial, que, dans le domaine de la recherche, on peut concilier performance individuelle des entreprises et intérêt général. Dans nos sociétés occidentales riches, on peut concevoir des programmes informatiques et échanger toute sorte de savoirs au sein de son temps libre, activités marchandes et non marchandes ne s'opposent pas toujours mais peuvent s'articuler. Bien entendu, tout ceci n'est qu'une possibilité, il y a bien des Microsoft qui refusent la mixité du libre et du secret, bien des grands groupes des médias qui s'opposent à l'échange de l'information. La défense et le développement du « libre » ne vont pas de soi, ils dépendront de l'action des individus, passeront par l'élaboration de règles aussi solides que le copyleft. Enfin n'oublions pas que ce modèle n'a de sens que dans une partie de notre économie et de notre société, celle qui manie l'information et la communication.